

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 23 (1952)

Heft: 4

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bâle a institué un comité de patronage, composé de représentants des exposants, de la Chambre suisse de l'horlogerie et de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, comité dont le fonctionnement est très utile, tant aux exposants qu'à la Foire elle-même.

Nous avons cherché à montrer, par ces quelques lignes et les exemples qui les illustrent, l'importance que l'horlogerie attache à la présentation de ses produits et le rôle que les foires et expositions jouent pour elle. Nous avons montré les règles générales qui président à l'aménagement des stands horlogers dans les foires et expositions et l'évolution qui s'est produite au cours de ces dernières décennies. La meilleure présentation serait cependant de peu d'utilité si les produits exposés n'étaient de qualité et si l'esprit d'initiative des fabricants n'était toujours à la recherche de nouveautés et d'améliorations, aussi bien techniques que décoratives. Nous sommes heureux et fiers de constater que l'horlogerie suisse, grâce à son dynamisme, occupe toujours la première place.

B. LEDERMANN.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Exposition bernoise BEA

Une exposition de l'industrie et de l'artisanat aura lieu à Berne du 29 août au 7 septembre 1952. Les organisateurs adressent un appel aux entreprises jurassiennes et les invitent à saisir cette occasion de montrer leurs produits typiques à la population de la ville fédérale et de ses environs.

Le règlement des exposants et les formules d'inscription peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'ADIJ (Chambre d'économie et d'utilité publique du Jura bernois) à Delémont ou directement auprès des organisateurs, Exposition bernoise BEA, Bollwerk 15, Berne, téléphone (031) 2 49 01.

ORGANES DE L'ADIJ

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source